



TÉMOIGNAGE D'AGRICULTEURS



Anthony Oboussier à Alixan : des sondes pour piloter l'irrigation en arboriculture

Anthony Oboussier est exploitant agricole à Alixan (EARL des Chambres) sur environ 65 ha dont 20 ha d'arboriculture (abricots, pêches, nectarines, cerises et 2 ha de kiwis sous serre photovoltaïque), 45 ha de grandes cultures (blé dur, orge, colza semence et tournesol semence) et 3500 m² de maraîchage sous serre photovoltaïque (pomme de terre, tomate, aubergine, poivron, salade, fraise).

La totalité de l'exploitation est irrigable via le réseau du Syndicat d'Irrigation Drômois (SID) et un forage privé. Les vergers sont irrigués avec du micro-jet (5 ha) et de l'aspersion sous frondaison (15 ha), tandis que le maraîchage est irrigué en goutte à goutte.

Anthony Oboussier s'interrogeait beaucoup sur ses pratiques d'irrigation qu'il jugeait trop empiriques et trop approximatives, même si l'observation (feuillage, calibre des fruits, humidité du sol) était prise en compte. Il a décidé en 2019 de s'équiper de tensiomètres connectés sans fil et il ne regrette vraiment pas son choix.



Il témoigne : « les années climatiques ne sont jamais les mêmes et il est difficile de savoir si les vergers sont bien alimentés en eau. La majorité de mes sols sont des sols de graviers avec beaucoup de sables (environ 70 %) et très peu d'argile (10 à 12%). On a tendance à gérer l'irrigation un peu au doigt mouillé et je souhaitais me remettre en question sur ce sujet. J'ai installé 6 paires de sondes sur plusieurs parcelles avec à chaque fois une sonde à 30 cm et une sonde à 60 cm de profondeur. Via une application mobile, j'ai accès en permanence à l'évolution des sondes. J'utilise ces

sondes depuis 5 ans et j'en suis très satisfait. Par rapport à mes anciennes pratiques, les sondes m'ont permis à la fois de diminuer significativement les apports et de les espacer dans le temps.

Compte-tenu de mes sols, je fais en sorte de maintenir toujours un certain confort hydrique pour ne pas stresser les arbres.

Je dispose aussi d'une station météo qui est connectée avec l'application des sondes.

En période de gros besoins, j'apporte 2 fois 20 mm par semaine mais j'adapte en fonction de ce que me disent les sondes. Après récolte, on s'aperçoit que les besoins en

eau diminuent beaucoup. Je continue de suivre les sondes pour garantir l'induction florale pour l'année suivante et ne pas stresser les arbres. Par contre, je lève vraiment le pied après le 15 septembre car l'arbre s'arrête de pousser à cette période.

En conclusion, je dirais qu'avec un investissement modeste (2000 € HT pour 6 sondes et l'abonnement annuel à l'appli), les sondes me permettent de trouver le meilleur compromis entre utiliser le moins d'eau possible tout en assurant un confort hydrique qui garantit le rendement et le calibre ».



A.D.A.R.I.I
Association Drômoise des Agriculteurs
en Réseaux d'Irrigation Individuels





AIDES À L'IRRIGATION : SACHEZ EN PROFITER !

Plusieurs types de mesures sont disponibles ou devraient sortir prochainement. Les aides ne sont pas cumulables. Il faut donc choisir son dispositif.

Le dispositif du FEADER est un appel à candidature alors que le dispositif FranceAgriMer suit le principe du 1er arrivé = 1er servi tant que l'enveloppe n'est pas encore entièrement consommée.



FEADER 2023-2027

Des aides à l'irrigation sont toujours possibles sous forme d'appel à candidature grâce au programme FEADER 2023-2027 de la région Auvergne Rhône-Alpes. Il existe une mesure pour les exploitations agricoles et une mesure pour les structures collectives d'irrigation. Ces dispositifs soutiennent des projets d'économie d'eau, de substitution, de création de nouvelles surfaces irriguées. Ils peuvent financer **40 à 70 %** des coûts éligibles en individuels et **70 à 80 %** en collectifs.

Les informations relatives à ces dispositifs sont consultables sur les pages suivantes :

205 Investir sur mon exploitation agricole dans les systèmes d'irrigation agricole :

<https://www.auvergnerhonealpes.fr/aides/investir-sur-mon-exploitation-dans-les-systemes-d-irrigation-agricole-feader>

206 Investir sur mon territoire dans les infrastructures d'hydraulique agricole :

<https://www.auvergnerhonealpes.fr/aides/investir-sur-mon-territoire-dans-les-infrastructures-hydrauliques-agricoles-feader>

Concernant ces 2 mesures, il y aura 2 sessions de sélection en 2024.
Les dates limites de dépôt de demande d'aide sont fixés au 31 janvier et au 15 mai 2024.

Pour plus d'information : François Dubocs (CA26) au 04 27 24 01 60 ou 06 72 09 90 82



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

FranceAgriMer

France 2030 - 2ème vague

Concernant le matériel d'irrigation, sont éligibles certaines stations météo, certaines sondes et les enrouleurs Irrifrance Optima. Le taux de subvention est de **30 %** pour le matériel concernant l'irrigation.

Les devis doivent être validés par la DDT (voir lien ci-dessus).

Infos et dépôt de la demande sur le [site de FranceAgriMer](#)

Protection contre la sécheresse

Le programme de subvention de **FranceAgriMer** pour les assurés climatiques est clos. Un autre programme de subvention pour les non assurés climatiques pour les investissements de protection contre la sécheresse devrait ouvrir prochainement. Ce dispositif est doté de 20 millions d'euros.

Le montant minimal des dépenses présentées dans la demande d'aide est fixé à 2000 € et le plafond de dépenses éligibles est fixé par demande à **40 000 € HT pour les exploitations** et de 150 000 € HT pour les CUMA et ASA. **Le taux de l'aide est fixé à 30 % du coût HT** des investissements éligibles + 10 % pour les nouveaux installés et jeunes agriculteurs



Matériels éligibles : pivot, rampe frontale, goutte à goutte, irrigation localisée, outils d'aide à la décision (sondes tensiomètres...), régulation électronique de station de pompage, brise-jet, filtration, ferti-irrigation, géomembrane...

Voir la décision : [Décision](#)

[Les devis doivent être obligatoirement validés par la DDT26 avec les pièces justificatives demandées.](#)

À envoyer à ddt-sa-relance@drome.gouv.fr.



Les demandes seront traitées dans l'ordre d'arrivée, ATTENTION, premier arrivé = premier servi.

Soyez très réactifs car les enveloppes risquent d'être consommées très rapidement.

Infos et dépôt de la demande sur le site de FranceAgrimer : À venir



CHANGEMENT CLIMATIQUE : 2 ÉTUDES SUR LES DÉBITS DU RHÔNE ET DE LA DRÔME POUR ANTICIPER L'AVENIR

Deux études ont été rendues publiques en 2023. La 1ère étude (SAGE DROME 2050) diligentée par le Syndicat Mixte de la Rivière Drôme concerne la rivière Drôme. La seconde étude, diligentée par l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée concerne le fleuve Rhône. Ces 2 études ont pour objectif d'alerter les acteurs locaux et de co-construire une stratégie d'adaptation du territoire au changement climatique, qui permette de réduire la vulnérabilité du territoire et de ses activités face aux mutations en cours et à venir (climatiques et socio-économiques) tout en préservant la ressource en eau et les milieux aquatiques.

Bassin de la Drôme : des sécheresses de plus en plus marquées à horizon 2050

La température moyenne de l'air va augmenter de 1,6°C dans la vallée de la Drôme d'ici 2050, celle de l'eau de 2°C. Il y aura 25% de neige en moins, de fortes crues, des débits moyens inférieurs de 2 m³/s à ce qu'ils sont actuellement. .

Le diagnostic présente également les conséquences du réchauffement climatique local sur les pratiques des différents secteurs. Côté agriculture, les besoins en eau pourraient augmenter de 20% à 35 % et certaines cultures non irriguées actuellement comme la vigne ou les fourrages pourraient avoir besoin d'irrigation d'ici 2050.



Si rien ne bouge, le tourisme sera également impacté, car la sécheresse arrivera trois semaines plus tôt en moyenne, rallongeant les périodes d'assech. Enfin, la demande globale en eau devrait augmenter, du fait de la hausse de la température mais aussi de la population. Plus de 200 acteurs se sont réunis en ateliers en début d'année, afin de proposer des solutions rapides et faisables localement.

LES CHIFFRES À RETENIR DU DIAGNOSTIC « VALLÉE DE LA DRÔME 2050 »



- ✓ **+1,6°C** en moyenne annuelle
- ✓ **+10 %** d'augmentation de l'ETP
- ✓ **Des chutes de neige en baisse de 24 %** = impact sur le débit d'étiage de la Drôme
- ✓ **+30% d'intensité dans les crues**
- ✓ **-20 % de débits sur la période estivale** (juin à septembre) sur l'axe Drôme et -30 % sur certains affluents soit 2 m³/s en moins dans la Drôme sur cette période. Les secteurs amont seront les plus impactés (Bès, Meyrosse).
- ✓ **+2°C pour la température de l'eau** (disparition de certains poissons)
- ✓ **+10 à 16% d'augmentation des besoins en eau potable de la population** (selon les hypothèses d'augmentation de la population)
- ✓ **+20 à 35% de besoins d'irrigation** pour l'agriculture en période estivale.

Pour en savoir plus : <https://www.riviere-drome.fr/actions-etudes/les-etudes/SAGEDROME2050>



DÉBITS DU RHÔNE : QUELLES ÉVOLUTIONS D'ICI 2055 ?

L'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse a présenté en début d'année les résultats de son étude sur les évolutions des débits du Rhône et ses conséquences.

Cette étude visait à mettre en lumière la part des prélèvements existants par rapport aux débits du Rhône, analyser les évolutions de ces derniers, simuler leurs potentielles variations d'ici à 2055 et identifier les usages qui pourraient être impactés par l'évolution de ces débits. L'étude vise à expliquer ce qu'il va se passer, afin de pouvoir s'adapter aux

évolutions des débits du Rhône.

Le débit moyen annuel du Rhône est de 1700 m³/s à son embouchure. Environ 3,1 milliards de m³/an sont prélevés dans le Rhône dont 48 % pour l'irrigation. La totalité des prélèvements représentent aujourd'hui en moyenne 15 % des débits d'étiage.



QUELS CONSTATS ?

L'étude relate que, sur le bassin versant du Rhône, les températures de l'air ont augmenté de près de 1,8 degrés depuis les années 1960 et qu'elles devraient continuer leur hausse pour atteindre +2,3 degrés en 2055. Cela n'est pas sans conséquences pour le Rhône. Un air plus chaud assèche également les sols. Ces derniers sont déjà, en moyenne 18 à 37% plus secs qu'il y a 60 ans. Cela signifie également plus d'évaporation mais aussi un réchauffement de l'eau. De +2,2 degrés au nord à +4,5 degrés au sud, les températures du fleuve ont clairement augmenté et l'installation des centrales nucléaires le long du fleuve y a participé.

L'étude ne note pas d'évolutions significatives des précipitations annuelles sur le bassin versant du fleuve entre 1960 et 2020. Cependant, la quantité de neige a diminué de l'ordre de 16% entre les périodes 1960-1990 et entre 1990-2020. D'ici 2055, les précipitations neigeuses en montagne seront encore plus faibles avec une baisse de 20 à 40 % en moyenne selon les secteurs et en 2100, il n'y aura plus de glaciers dans les Alpes. S'il ne pleut pas moins à l'échelle annuelle, les épisodes de précipitations sont néanmoins plus courts et plus intenses. Et cela ne devrait pas s'améliorer

dans le futur.

Les débits du Rhône ont diminué en moyenne depuis 1960 de 7% à la sortie du Lac Léman et de 13% à son embouchure à Beaucaire. A l'horizon 2055, les débits du fleuve devrait largement évoluer : augmentation des débits moyens de 23% en hiver et diminution des débits moyens de 10 % en été pour notre région et 20 % en moyenne sur la partie aval . En plein cœur du mois d'août, ces diminutions pourraient être de -20% en moyenne.

Une telle diminution des débits entraîne automatiquement une augmentation de la part des volumes prélevés dans le fleuve pour l'industrie, les centrales nucléaires, l'agriculture...

Aujourd'hui, les volumes prélevés s'élèvent à 15% des volumes d'écoulement estivaux, mais au plus fort des crises et avec des débits d'eau en baisse, cette part pourrait augmenter à près de 30 ou 40%. « Le Rhône n'échappera pas à la question du partage de l'eau » annonce Laurent Roy, directeur général de l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse.



QUELLES SOLUTIONS ?

Face à ce constat, quelques solutions ont été préconisées : « Economiser l'eau, c'est la priorité absolue. Il faut que tout le monde en prenne conscience. Les économies d'eau depuis 10 ans représentent 340 millions de m³ et l'agriculture est le plus gros contributeur mais les efforts doivent se poursuivre » alerte l'Agence de l'Eau. « Il faudra également faire de la substitution, c'est-à-dire amener de l'eau d'un lieu où il y en a en abondance à d'autres qui en ont besoin. Désimperméabiliser les sols pour que l'eau remplisse les nappes phréatiques. Enfin, étant donné que l'on aura plus d'eau en hiver qu'en été, il faudra, dans certains cas, stocker l'eau ».

Pour en savoir plus : [Site Agence de l'Eau](https://www.agence-eau-rhone-mediterranee-corse.fr/)



DERNIÈRE MINUTE : RÉUNIONS EN FÉVRIER 2024 SUR GALAURE ET DROME DES COLLINES

La CLE du 06 novembre 2023 a émis un avis favorable sur les nouveaux volumes maximum prélevables sur la Galaure et la Drôme des collines suite à l'étude de modélisation de la nappe de la molasse.

Conscient des efforts que devra fournir le monde agricole pour parvenir à respecter ces objectifs de volumes prélevables pendant la période d'étiage sur la Galaure et la Drôme des Collines, le Département de la Drôme a souhaité étudier des solutions hydrauliques possibles pour contribuer à la réduction de volume prélevé. Une étude vient d'être lancée.

Le Département et la Chambre d'agriculture de la Drôme organiseront en février 2024, plusieurs réunions d'informations sur les volumes prélevables ainsi que sur le déroulé de l'étude des solutions hydrauliques pour faire face aux réductions de prélèvement sur ces territoires.



+ d'infos

François Dubocs,

Conseiller spécialisé Agronomie & Irrigation

06 72 09 90 82



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
DRÔME

drome.chambre-agriculture.fr
04 75 82 40 00